



Votre garantie (de deux ans)

Cette garantie s'applique exclusivement aux achats effectués dans le Benelux et est soumise au droit néerlandais. Aucune disposition de ces conditions de la garantie n'affectera négativement les droits légaux du consommateur dans le pays où le produit a été acheté. Tous les produits Naim Audio sont couverts par une garantie standard du fabricant de deux ans sur les pièces et la main-d'œuvre, sous réserve de certaines conditions.

1. Qu'est-ce qui est couvert par la garantie ?

Si un produit Naim Audio devient défectueux lors d'une utilisation domestique normale en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication, Naim Audio, à sa propre discrétion (et selon les conditions énoncées dans le présent document), ajustera, réparera ou remplacera gratuitement le produit s'il est retourné à l'adresse de Latham Audio (voir ci-dessous) dans un délai raisonnable pendant la période de garantie.

La garantie de deux ans du fabricant est transférable. Les conditions sont les suivantes : 1) la preuve d'achat originale doit être présentée par le nouveau propriétaire et 2) le transfert de propriété doit avoir lieu dans le même pays que l'achat original.

La garantie du fabricant comprend le coût des pièces et de la main-d'œuvre nécessaires pour réparer un tel défaut de matériau ou de fabrication, à condition que vous en informiez le vendeur ou Latham Audio dans les deux (2) ans après la date d'achat originale.

2. Qu'est-ce qui n'est pas couvert par la garantie ?

Cette garantie ne couvre PAS:

- a) les dommages à un produit Naim Audio qui surviennent alors qu'ils sont manipulés par une entreprise de transport, un vendeur ou un consommateur et ne sont pas le résultat de défauts de matériaux ou de fabrication;
- b) les dommages à un produit Naim Audio résultant d'une usure normale;
- c) les dommages ou défauts résultant d'une utilisation anormale ou déraisonnable (y compris les réparations ou les modifications apportées aux produits par des tiers autres que Naim Audio ou un réparateur agréé);
- d) dommages, défauts, détérioration, dysfonctionnements ou non-respect des spécifications dus à:
 - (i) accidents, catastrophes naturelles, abus, mauvaise utilisation, négligence ou modifications non autorisés de produits,
 - (ii) l'installation, un retrait ou un entretien incorrect, ou le non-respect des instructions fournies,
 - (iii) (tentative) de réparation par toute une personne autre que celles désignées par Naim Audio,
 - (iv) l'expédition du produit (soumettre la réclamation à votre vendeur, qui déposera ensuite la réclamation auprès du transporteur)
 - (v) toute autre cause qu'un vice de matériau ou de fabrication;
- e) le nettoyage, le réglage initial, les contrôles en l'absence d'erreurs ou les frais d'installation du produit;
- f) les produits dont le numéro de série est effacé, modifié ou rendu illisible.

3. Que fera/remboursera Naim Audio si la garantie couvre votre réclamation ?

Naim Audio remboursera toutes les pièces et la main d'œuvre qui sont couvertes par le présente garantie.

Tous les frais d'expédition pour le retour du produit à Naim Audio ou à votre détaillant seront à votre charge. Toutefois, si les réparations nécessaires sont couvertes par cette garantie, Latham Audio prend en charge le renvoi du produit vers toutes les destinations au Benelux.



Pour chaque service couvert par cette garantie, vous devrez présenter l'original du bon d'achat daté ou une autre preuve de votre achat.

Conservez une copie de votre bon d'achat ou ticket de caisse pour déterminer la date d'achat du produit.

4. Extension supplémentaire de la garantie limitée de trois ans [optionnelle]

À condition que vous remplissiez le formulaire d'enregistrement du produit sur notre site internet dans les 30 jours suivant l'achat, vous (l'acheteur original) serez admissible à notre prolongation de garantie pour une période de trois ans supplémentaire, ce qui porte la période totale de garantie à cinq ans. Pour avoir droit à cette extension de la garantie, la preuve d'achat originale est requise.

L'extension de la garantie ne s'applique qu'aux pièces (hors transport). L'extension de garantie ne s'applique qu'aux pièces (à l'exclusion du transport). La main d'œuvre vous sera facturé.

Sont exclus du droit à une extension de la garantie :

- les disques durs ;
- les lecteurs et lasers pour CD et/ou DVD ;
- tous les modèles Mu-so, parmi lesquels le Mu-so QB.

Nous pouvons facturer des frais d'expédition pour le retour d'un produit réparé pendant la période d'extension de garantie.

5. Comment pouvez-vous bénéficier de la garantie ?

Si, à votre avis, une réparation du produit est nécessaire, veuillez contacter votre revendeur du produit. Il vous indiquera comment emballer le produit s'il doit être retourné au magasin. Le produit doit être emballé dans son emballage d'origine (y compris la protection de transport spécifique). Souvent, les défauts simples peuvent être résolus par votre détaillant. N'envoyez pas votre produit à Latham Audio sans consulter votre détaillant ou sans l'autorisation préalable de Latham Audio.

Pour un envoi, veuillez faire appel à une société de transport agréée et NE PAS envoyer le produit par la poste. Latham Audio n'est pas responsable du produit lorsqu'il est envoyé vers votre revendeur ou vers Latham Audio à Alphen.

N'oubliez pas d'assurer vos produits lors des envois.

6. Responsabilité

Aucune disposition de cette garantie ne peut être interprétée comme une garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, en ce qui concerne les performances futures de tout produit Naim Audio (y compris tout produit ou remplacement qui a été ajusté, modifié, réparé ou remplacé par Naim Audio en vertu de cette garantie).

Les termes et conditions de l'extension [facultative] de la garantie limitée de trois ans sont indépendants des termes et conditions de la garantie limitée de deux ans et ne s'appliquent pas à ceux-ci, et les termes et conditions énoncés aux présentes doivent être lus en conséquence.

Latham Audio B.V.
Belsebaan 3a
5131 PH Alphen